

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux Normes canadiennes d'audit. Son rapport figure à la page suivante.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 7 mars 2024



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

FONDS RBC

Fonds de bons du Trésor canadien RBC
 Fonds du marché monétaire canadien RBC
 Fonds du marché monétaire Plus RBC
 Fonds du marché monétaire américain RBC
 Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC
 Fonds canadien de revenu à court terme RBC
 Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC
 Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC
 Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC
 Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC
 Fonds d'obligations RBC
 Fonds d'obligations Vision RBC
 Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations étrangères RBC
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC
 Fonds FNB indiciel d'obligations mondiales RBC
 Fonds d'obligations de sociétés canadiennes RBC
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC
 Fonds en devises des marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
 Portefeuille prudence d'obligations RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC
 Solution de versement géré RBC
 Solution de versement géré RBC – Évolué
 Solution de versement géré RBC – Évolué Plus
 Fonds de revenu mensuel RBC
 Fonds de revenu mensuel américain RBC
 Fonds équilibré RBC
 Fonds équilibré mondial RBC
 Fonds équilibré Vision RBC
 Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds équilibré de marchés émergents RBC
 Fonds prudent de croissance et de revenu RBC
 Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC
 Fonds mondial de croissance et de revenu RBC
 Portefeuille prudence élevée sélect RBC
 Portefeuille prudence sélect RBC
 Portefeuille équilibré sélect RBC

Portefeuille de croissance sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC
 Portefeuille prudence choix sélect RBC
 Portefeuille équilibré choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC
 Portefeuille mondial prudence élevée RBC
 Portefeuille mondial prudence RBC
 Portefeuille mondial équilibré RBC
 Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC
 Portefeuille mondial croissance RBC
 Portefeuille mondial toutes actions RBC
 Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC
 Portefeuille prudence choix mondial RBC
 Portefeuille équilibré choix mondial RBC
 Portefeuille croissance choix mondial RBC
 Portefeuille toutes actions choix mondial RBC
 Solution de revenu de retraite RBC
 Portefeuille de retraite 2020 RBC
 Portefeuille de retraite 2025 RBC
 Portefeuille de retraite 2030 RBC
 Portefeuille de retraite 2035 RBC
 Portefeuille de retraite 2040 RBC
 Portefeuille de retraite 2045 RBC
 Portefeuille de retraite 2050 RBC
 Portefeuille de retraite 2055 RBC
 Portefeuille de retraite 2060 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2040 RBC
 Fonds canadien de dividendes RBC
 Fonds d'actions canadiennes RBC
 Fonds d'actions canadiennes Vision RBC
 Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC
 Fonds tendance d'actions canadiennes RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions canadiennes RBC
 Fonds indiciel canadien RBC
 Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC
 Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC
 Fonds nord-américain de valeur RBC
 Fonds nord-américain de croissance RBC
 Fonds américain de dividendes RBC
 Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions américaines RBC
 Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC
 Fonds d'actions américaines QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds de valeur d'actions américaines RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC
 Fonds indiciel américain RBC
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II
 Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC
 Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions asiatiques RBC
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions mondiales RBC
 Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions Monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds mondial d'énergie RBC
 Fonds mondial de métaux précieux RBC
 Fonds mondial de ressources RBC
 Fonds mondial de technologie RBC

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC
 Portefeuille privé de revenu RBC
 Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC
 Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions EAEO RBC
 Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

FONDS ALTERNATIFS RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)

FONDS PH&N

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North
 Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North

FONDS PH&N (suite)

Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement global
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations indexées sur l'inflation
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement élevé
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à long terme indexées
sur l'inflation Phillips, Hager & North
Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North
Fonds équilibré Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds de valeur d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North

Fonds sous-jacent d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II
Phillips, Hager & North
Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North
Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North
Fonds Vintage Phillips, Hager & North
Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes américain
Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines multistyle toutes
capitalisations Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer avec couverture
de change Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite de croissance
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus
Phillips, Hager & North
(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2023 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds de 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 7 mars 2024



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)
**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
Autriche				
A1 Towers Holding GmbH, 5,250 %, 13 juill. 2028, EUR	2 900	4 217	4 496	
		4 217	4 496	0,3
Canada				
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} mai 2024	56 500	55 767	55 870	
Enbridge Inc., 8,500 %, 15 janv. 2084, USD	4 920	6 638	6 950	
		62 405	62 820	4,0
République tchèque				
EPH Financing International A.S., 6,651 %, 13 nov. 2028, EUR	3 545	5 232	5 284	
		5 232	5 284	0,3
Danemark				
Danske Bank A/S, 4,750 %, 21 juin 2030, EUR	4 390	6 339	6 779	
Orsted A/S, 3,625 %, 1 ^{er} mars 2026, EUR	6 590	9 475	9 687	
TDC Net A/S, 5,618 %, 6 févr. 2030, EUR	5 033	7 336	7 611	
Vestas Wind Systems A/S, 4,125 %, 15 juin 2031, EUR	7 493	11 083	11 326	
		34 233	35 403	2,3
Estonie				
Obligations internationales du gouvernement de l'Estonie, 4,000 %, 12 oct. 2032, EUR	2 760	4 073	4 351	
		4 073	4 351	0,3
Finlande				
Fortum Oyj, 4,500 %, 26 mai 2033, EUR	4 765	6 941	7 410	
Nordea Bank Abp, 3,625 %, 10 févr. 2026, EUR	640	927	934	
		7 868	8 344	0,5
France				
Atos SE, 1,000 %, 12 nov. 2029, EUR	3 700	4 255	2 949	
Banque Fédérative du Crédit Mutuel S.A., 4,375 %, 2 mai 2030, EUR	7 600	11 172	11 572	
Banque Fédérative du Crédit Mutuel S.A., 4,750 %, 10 nov. 2031, EUR	5 900	8 619	9 171	
BNP Paribas S.A., 1,375 %, 28 mai 2029, EUR	10 100	11 425	13 313	
BNP Paribas S.A., 4,750 %, 13 nov. 2032, EUR	9 300	13 645	14 450	
BNP Paribas S.A., 7,750 %, perpétuelles, USD	4 826	6 223	6 543	
BNP Paribas S.A., 9,250 %, perpétuelles, USD	3 530	4 788	5 013	
BPCE S.A., 4,500 %, 13 janv. 2033, EUR	12 600	18 312	19 419	
BPCE S.A., 4,750 %, 14 juin 2034, EUR	3 700	5 320	5 769	
Crédit Agricole S.A., 3,875 %, 20 avr. 2031, EUR	4 700	6 904	7 118	
Crédit Agricole S.A., 4,375 %, 27 nov. 2033, EUR	3 900	5 832	6 002	
Électricité de France S.A., 4,625 %, 25 janv. 2043, EUR	7 100	10 200	10 957	
Électricité de France S.A., 6,900 %, 23 mai 2053, USD	2 880	3 864	4 324	
Électricité de France S.A., 3,375 %, perpétuelles, EUR	5 800	8 684	7 469	
Électricité de France S.A., 4,000 %, perpétuelles, EUR	3 300	4 097	4 798	
Électricité de France S.A., 5,000 %, perpétuelles, EUR	4 400	6 354	6 441	
Électricité de France S.A., 7,500 %, perpétuelles, EUR	5 200	7 354	8 323	
Électricité de France S.A., 9,125 %, perpétuelles, USD	2 540	3 405	3 766	
Engie S.A., 4,250 %, 6 sept. 2034, EUR	4 900	7 227	7 613	
Engie S.A., 4,500 %, 6 sept. 2042, EUR	3 400	4 963	5 369	
Indigo Group SAS, 4,500 %, 18 avr. 2030, EUR	10 900	15 534	16 649	
Lagardère S.A., 1,750 %, 7 oct. 2027, EUR	6 100	8 369	8 912	
Société Générale S.A., 7,875 %, perpétuelles, EUR	5 500	7 941	8 318	
Société Générale S.A., 9,375 %, perpétuelles, USD	3 470	4 621	4 822	
TDF Infrastructure SASU, 5,625 %, 21 juill. 2028, EUR	4 600	6 806	7 076	
TotalEnergies SE, 2,625 %, perpétuelles, EUR	1 444	1 792	2 067	
		197 706	208 223	13,4



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Allemagne				
Bayer AG, 4,250 %, 26 août 2029, EUR	3 307	4 812	5 021	
Bayer AG, 4,625 %, 26 mai 2033, EUR	2 776	4 013	4 253	
Bayer AG, 6,625 %, 25 sept. 2083, EUR	4 000	5 715	5 978	
Bayer AG, 7,000 %, 25 sept. 2083, EUR	3 600	5 132	5 450	
Bundesobligation, 2,200 %, 13 avr. 2028, EUR	432	628	639	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 0,250 %, 15 févr. 2029, EUR	871	1 065	1 174	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 0,000 %, 15 août 2029, EUR	496	653	653	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 1,700 %, 15 août 2032, EUR	1 237	1 682	1 772	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 4,250 %, 4 juill. 2039, EUR	1 048	2 040	1 930	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 1,250 %, 15 août 2048, EUR	1 163	1 402	1 381	
Commerzbank AG, 6,125 %, perpétuelles, EUR	4 200	6 111	5 949	
Commerzbank AG, 6,500 %, perpétuelles, EUR	2 600	3 830	3 623	
Deutsche Bank AG, 1,750 %, 19 nov. 2030, EUR	7 400	10 305	9 424	
Deutsche Bank AG, 10,000 %, perpétuelles, EUR	2 800	3 818	4 480	
Robert Bosch GmbH, 4,000 %, 2 juin 2035, EUR	5 100	7 462	7 923	
Robert Bosch GmbH, 4,375 %, 2 juin 2043, EUR	6 000	8 739	9 440	
Traton Finance Luxembourg S.A., 0,125 %, 24 mars 2025, EUR	9 800	13 690	13 713	
		81 097	82 803	5,3
Grèce				
Obligations du gouvernement de la République hellénique, 4,250 %, 15 juin 2033, EUR	4 684	7 270	7 515	
Obligations du gouvernement de la République hellénique, 4,375 %, 18 juill. 2038, EUR	16 782	24 214	26 980	
		31 484	34 495	2,2
Irlande				
Avolon Holdings Funding Ltd., 2,125 %, 21 févr. 2026, USD	11 965	14 499	14 701	
Avolon Holdings Funding Ltd., 4,250 %, 15 avr. 2026, USD	5 668	7 325	7 259	
		21 824	21 960	1,4
Israël				
Obligations internationales du gouvernement d'Israël, 0,625 %, 18 janv. 2032, EUR	18 690	19 454	21 155	
		19 454	21 155	1,4
Italie				
ASTM S.p.A., 1,500 %, 25 janv. 2030, EUR	3 947	5 093	5 035	
Autostrade per l'Italia S.p.A., 2,000 %, 4 déc. 2028, EUR	5 035	6 863	6 781	
Autostrade per l'Italia S.p.A., 2,000 %, 15 janv. 2030, EUR	8 872	11 538	11 539	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 5,125 %, 29 août 2031, EUR	4 980	7 271	7 779	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 5,625 %, 8 mars 2033, EUR	6 560	9 418	10 347	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 8,248 %, 21 nov. 2033, USD	6 510	8 714	9 368	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 5,875 %, perpétuelles, EUR	1 350	1 974	1 786	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 9,125 %, perpétuelles, EUR	3 630	5 319	5 856	
		56 190	58 491	3,7
Japon				
East Japan Railway Co., 4,110 %, 22 févr. 2043, EUR	3 989	5 726	6 185	
East Japan Railway Co., 4,389 %, 5 sept. 2043, EUR	481	718	766	
Nissan Motor Co. Ltd., 4,810 %, 17 sept. 2030, USD	4 107	5 428	5 091	
		11 872	12 042	0,8
Luxembourg				
Bevco Lux S.a.r.l., 1,000 %, 16 janv. 2030, EUR	2 370	2 970	2 909	
Eurofins Scientific SE, 4,750 %, 6 sept. 2030, EUR	3 525	5 199	5 444	
Eurofins Scientific SE, 6,750 %, perpétuelles, EUR	4 307	6 206	6 570	
		14 375	14 923	1,0
Mexique				
Obligations mexicaines, 5,500 %, 4 mars 2027, MXN	11 763	82 114	82 142	
Obligations mexicaines, 8,500 %, 1 ^{er} mars 2029, MXN	1 843	13 111	14 048	
Obligations mexicaines, 8,500 %, 31 mai 2029, MXN	2 840	22 008	21 755	
Obligations mexicaines, 7,750 %, 29 mai 2031, MXN	2 180	13 452	15 921	
Obligations mexicaines, 7,500 %, 26 mai 2033, MXN	1 271	8 588	9 014	
Obligations internationales du gouvernement du Mexique, 4,000 %, 15 mars 2115, EUR	26 057	38 946	29 574	
		178 219	172 454	11,1



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Pays-Bas				
Abertis Infraestructuras Finance BV, 3,248 %, perpétuelles, EUR	3 100	4 337	4 364	
American Medical Systems Europe BV, 0,750 %, 8 mars 2025, EUR	3 167	3 987	4 480	
Coloplast Finance BV, 4,752 %, 19 mai 2024, EUR	12 911	17 486	18 917	
Cooperatieve Rabobank U.A., 4,875 %, perpétuelles, EUR	2 200	2 853	2 914	
ING Groep N.V., 4,750 %, 23 mai 2034, EUR	8 900	12 954	13 878	
JAB Holdings BV, 5,000 %, 12 juin 2033, EUR	7 800	11 308	12 322	
Prosus N.V., 1,288 %, 13 juill. 2029, EUR	3 759	4 915	4 477	
Prosus N.V., 1,985 %, 13 juill. 2033, EUR	4 522	5 743	4 906	
Sartorius Finance BV, 4,375 %, 14 sept. 2029, EUR	3 700	5 407	5 616	
Sartorius Finance BV, 4,500 %, 14 sept. 2032, EUR	2 700	3 919	4 126	
Sartorius Finance BV, 4,875 %, 14 sept. 2035, EUR	2 700	3 929	4 177	
Telefonica Europe BV, 2,376 %, perpétuelles, EUR	1 400	1 603	1 784	
Upjohn Finance BV, 1,908 %, 23 juin 2032, EUR	7 126	9 659	8 796	
Wintershall Dea Finance 2 BV, 2,499 %, perpétuelles, EUR	4 400	6 015	5 860	
Wintershall Dea Finance 2 BV, 3,000 %, perpétuelles, EUR	6 100	8 151	7 815	
Wintershall Dea Finance BV, 1,332 %, 25 sept. 2028, EUR	5 600	6 708	7 352	
Wintershall Dea Finance BV, 1,823 %, 25 sept. 2031, EUR	2 500	3 520	3 147	
		112 494	114 931	7,4
Norvège				
Var Energi ASA, 7,862 %, 15 nov. 2083, EUR	5 660	8 364	8 837	
		8 364	8 837	0,6
Roumanie				
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 6,625 %, 17 févr. 2028, USD	3 070	4 153	4 217	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,875 %, 26 mai 2028, EUR	1 827	2 434	2 503	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 1,750 %, 13 juill. 2030, EUR	5 173	5 732	6 145	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,124 %, 16 juill. 2031, EUR	2 838	3 512	3 318	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,000 %, 28 janv. 2032, EUR	2 041	1 989	2 316	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,000 %, 14 avr. 2033, EUR	5 359	5 002	5 890	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 3,875 %, 29 oct. 2035, EUR	1 548	1 899	1 935	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 3,375 %, 8 févr. 2038, EUR	1 274	1 438	1 463	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,625 %, 2 déc. 2040, EUR	12 599	17 278	12 445	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,750 %, 14 avr. 2041, EUR	10 773	10 344	10 614	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,875 %, 13 avr. 2042, EUR	11 688	14 650	11 604	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 4,625 %, 3 avr. 2049, EUR	3 882	4 668	4 789	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 3,375 %, 28 janv. 2050, EUR	8 828	8 010	8 830	
		81 109	76 069	4,9
Afrique du Sud				
Obligations du gouvernement de la République sud-africaine, 8,875 %, 28 févr. 2035, ZAR	382 777	23 572	23 407	
Obligations du gouvernement de la République sud-africaine, 8,500 %, 31 janv. 2037, ZAR	282 929	17 876	15 993	
		41 448	39 400	2,5
Espagne				
Banco de Sabadell S.A., 5,750 %, perpétuelles, EUR	6 200	8 528	8 619	
Banco Santander S.A., 4,875 %, 18 oct. 2031, EUR	8 100	11 615	12 637	
CaixaBank S.A., 4,375 %, 29 nov. 2033, EUR	5 100	7 556	7 854	
CaixaBank S.A., 6,840 %, 13 sept. 2034, USD	8 790	11 989	12 311	
CaixaBank S.A., 5,875 %, perpétuelles, EUR	3 800	5 659	5 399	
Werfen S.A., 4,625 %, 6 juin 2028, EUR	3 000	4 350	4 480	
		49 697	51 300	3,3
Suède				
Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB, 2,624 %, perpétuelles, EUR	614	710	151	
		710	151	—



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Suisse				
Credit Suisse Group AG, 9,750 %, perpétuelles, USD	3 160	4 114	—	
UBS Group AG, 3,250 %, 2 avr. 2026, EUR	11 464	15 243	16 625	
UBS Group AG, 7,750 %, 1 ^{er} mars 2029, EUR	3 440	4 742	5 806	
UBS Group AG, 2,875 %, 2 avr. 2032, EUR	12 945	16 375	17 726	
UBS Group AG, 9,016 %, 15 nov. 2033, USD	2 140	2 960	3 488	
		43 434	43 645	2,8
Émirats arabes unis				
DAE Funding LLC, 1,550 %, 1 ^{er} août 2024	9 308	11 360	12 010	
		11 360	12 010	0,8
Royaume-Uni				
Barclays Plc., 8,407 %, 14 nov. 2032, GBP	2 435	3 830	4 391	
Barclays Plc., 5,262 %, 29 janv. 2034, EUR	7 620	10 583	11 959	
Barclays Plc., 6,375 %, perpétuelles, GBP	4 126	6 821	6 648	
Barclays Plc., 9,250 %, perpétuelles, GBP	3 360	5 480	5 670	
HSBC Holdings Plc., 6,800 %, 14 sept. 2031, GBP	7 180	12 255	13 099	
HSBC Holdings Plc., 4,787 %, 10 mars 2032, EUR	3 640	5 304	5 641	
HSBC Holdings Plc., 4,856 %, 23 mai 2033, EUR	7 860	11 528	12 226	
Nationwide Building Society, 5,750 %, perpétuelles, GBP	1 225	2 035	1 913	
NatWest Group Plc., 6,000 %, perpétuelles, USD	884	1 086	1 135	
Vodafone Group Plc., 8,000 %, 30 août 2086, GBP	5 907	9 883	10 680	
		68 805	73 362	4,7
États-Unis				
7-Eleven Inc., 0,800 %, 10 févr. 2024	5 000	6 395	6 588	
Air Lease Corp., 0,700 %, 15 févr. 2024	15 000	18 977	19 754	
Amgen Inc., 5,650 %, 2 mars 2053	3 442	4 601	4 802	
Amgen Inc., 5,750 %, 2 mars 2063	4 510	5 989	6 277	
AT&T Inc., 0,900 %, 25 mars 2024	14 250	17 805	18 677	
AT&T Inc., 3,550 %, 18 nov. 2025, EUR	11 089	16 316	16 319	
AT&T Inc., 3,950 %, 30 avr. 2031, EUR	907	1 291	1 380	
AT&T Inc., 4,300 %, 18 nov. 2034, EUR	1 133	1 620	1 756	
Bank of America Corp., 4,916 %, 22 sept. 2026, EUR	2 935	3 807	4 313	
Bayer U.S. Finance LLC, 6,500 %, 21 nov. 2033	5 700	7 825	7 811	
Berry Global Inc., 1,000 %, 15 janv. 2025, EUR	1 182	1 451	1 681	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 3,500 %, 1 ^{er} juin 2041	5 191	5 855	4 868	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 3,850 %, 1 ^{er} avr. 2061	4 279	4 764	3 539	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2061	6 897	7 571	6 326	
Global Payments Inc., 4,875 %, 17 mars 2031, EUR	7 299	10 653	11 236	
Goldman Sachs Group Inc., 4,452 %, 30 avr. 2024, EUR	6 354	8 226	9 298	
Intel Corp., 5,700 %, 10 févr. 2053	4 603	6 168	6 600	
Micron Technology Inc., 5,875 %, 9 févr. 2033	5 722	7 643	7 886	
Morgan Stanley, 2,950 %, 7 mai 2032, EUR	7 745	10 251	10 744	
National Grid North America Inc., 4,668 %, 12 sept. 2033, EUR	10 282	15 039	16 084	
Nissan Motor Acceptance Co LLC, 1,050 %, 8 mars 2024	8 000	10 132	10 502	
Tapestry Inc., 7,700 %, 27 nov. 2030	3 755	5 123	5 242	
Tapestry Inc., 7,850 %, 27 nov. 2033	3 480	4 737	4 921	
Utah Acquisition Sub, Inc., 2,250 %, 22 nov. 2024, EUR	5 356	7 456	7 702	
Utah Acquisition Sub, Inc., 5,250 %, 15 juin 2046	450	483	497	
Viatris Inc., 4,000 %, 22 juin 2050	5 265	4 703	4 915	
Visa Inc., 1,500 %, 15 juin 2026, EUR	5 181	6 585	7 329	
Warnermedia Holdings Inc., 5,050 %, 15 mars 2042	3 264	3 939	3 815	



FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES MONDIALES BLUEBAY (CANADA)

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
États-Unis (suite)				
Warnermedia Holdings Inc., 5,141 %, 15 mars 2052	4 463	5 341	5 080	
Warnermedia Holdings Inc., 5,391 %, 15 mars 2062	4 065	4 861	4 619	
Wells Fargo & Co., 3,184 %, 8 févr. 2024, CAD	15 000	16 044	14 964	
		231 651	235 525	15,1
TOTAL DES OBLIGATIONS		1 379 321	1 402 474	90,1
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		–	1 623	0,1
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		–	(12 373)	(0,8)
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		–	28 688	1,8
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		–	(34 256)	(2,2)
GAIN LATENT SUR LES SWAPS SUR DÉFAILLANCE (ANNEXE C)		510	364	–
PERTE LATENTE SUR LES SWAPS SUR DÉFAILLANCE (ANNEXE C)		(18 258)	(28 924)	(1,9)
MONTANT À RECEVOIR SUR LES SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT OUVERTS (ANNEXE D)		–	2 650	0,2
MONTANT À PAYER SUR LES SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT OUVERTS (ANNEXE D)		–	(56 357)	(3,6)
TOTAL DU PORTEFEUILLE		1 361 573	1 303 889	83,7
MARGE À RECEVOIR			195 928	12,6
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			58 138	3,7
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			1 557 955	100,0

ANNEXE A

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Gain latent (\$)
Contrat à terme normalisé Euro-Bobl, mars 2024 à 119,28 EUR chacun	263	45 570	328
Contrat à terme normalisé sur obligations du Trésor des États-Unis à 2 ans, mars 2024 à 102,96 USD chacun	900	250 534	1 295
Gain latent		296 104	1 623

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latente (\$)
Contrat à terme normalisé sur obligations du gouvernement du Canada à 10 ans, mars 2024 à 124,18 CAD chacun	(16)	(1 901)	(86)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis CME, mars 2024 à 133,59 USD chacun	(38)	(6 288)	(607)
Contrat à terme normalisé Euro-Bund, mars 2024 à 137,22 EUR chacun	(47)	(9 205)	(258)
Contrat à terme normalisé sur obligations à 30 ans Euro-Buxl, mars 2024 à 141,72 EUR chacun	(262)	(50 295)	(4 204)
Contrat à terme normalisé Euro-Schatz, mars 2024 à 106,55 EUR chacun	(42)	(6 530)	(40)
Contrat à terme normalisé sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans, mars 2024 à 146,71 JPY chacun	(90)	(123 756)	(1 146)
Contrat à terme normalisé sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis, mars 2024 à 124,94 USD chacun	(301)	(47 086)	(4 007)

ANNEXE A (suite)

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latente (\$)
Contrat à terme normalisé sur obligations du Royaume-Uni, mars 2024 à 102,65 GBP chacun	(96)	(15 847)	(1 078)
Contrat à terme normalisé sur obligations du Trésor des États-Unis à 5 ans, mars 2024 à 108,77 USD chacun	(172)	(24 902)	(556)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations des États-Unis à 10 ans, mars 2024 à 118,02 USD chacun	(370)	(58 141)	(391)
Perte latente		(343 951)	(12 373)
TOTAL DES CONTRATS À TERME NORMALISÉS		(47 847)	(10 750)

ANNEXE B

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 17 085 MXN, vente 928 USD à 0,0777	18 janv. 2024	100
Achat 4 930 810 JPY, vente 33 686 USD à 0,0094	18 janv. 2024	1 848
Achat 12 334 MXN, vente 670 USD à 0,0777	18 janv. 2024	71
Achat 3 671 CAD, vente 2 680 USD à 1,3247	18 janv. 2024	120
Achat 17 010 MXN, vente 922 USD à 0,0777	18 janv. 2024	102
Achat 12 345 MXN, vente 670 USD à 0,0777	18 janv. 2024	72
Achat 42 405 MXN, vente 2 289 USD à 0,0777	18 janv. 2024	265
Achat 12 988 MXN, vente 706 USD à 0,0777	18 janv. 2024	75
Achat 12 965 MXN, vente 706 USD à 0,0777	18 janv. 2024	73
Achat 26 574 EUR, vente 28 110 USD à 1,4636	18 janv. 2024	1 656
Achat 16 423 736 COP, vente 3 670 USD à 0,0003	18 janv. 2024	730
Achat 9 955 419 CLP, vente 10 716 USD à 0,0015	18 janv. 2024	756
Achat 1 760 CAD, vente 1 282 USD à 1,3247	18 janv. 2024	61
Achat 2 610 EUR, vente 3 789 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	31
Achat 12 962 MXN, vente 706 USD à 0,0777	18 janv. 2024	73



FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES MONDIALES BLUEBAY (CANADA)

Le 31 décembre 2023

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 12 962 MXN, vente 706 USD à 0,0777	18 janv. 2024	73
Achat 118 352 MXN, vente 6 370 USD à 0,0777	18 janv. 2024	763
Achat 2 423 GBP, vente 2 792 EUR à 1,6887	18 janv. 2024	6
Achat 8 762 597 COP, vente 1 951 USD à 0,0003	18 janv. 2024	398
Achat 250 911 CAD, vente 183 410 USD à 1,3247	18 janv. 2024	7 955
Achat 21 221 ILS, vente 5 522 USD à 0,3660	18 janv. 2024	454
Achat 21 221 ILS, vente 5 520 USD à 0,3660	18 janv. 2024	456
Achat 11 549 JPY, vente 108 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	1
Achat 22 340 JPY, vente 208 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	3
Achat 1 371 EUR, vente 1 977 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	29
Achat 6 376 524 COP, vente 1 442 USD à 0,0003	18 janv. 2024	260
Achat 1 064 437 COP, vente 241 USD à 0,0003	18 janv. 2024	44
Achat 28 004 JPY, vente 260 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	5
Achat 2 959 CAD, vente 2 179 USD à 1,3247	18 janv. 2024	73
Achat 675 GBP, vente 1 122 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	17
Achat 1 185 EUR, vente 1 710 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	25
Achat 71 025 JPY, vente 658 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	12
Achat 64 995 611 IDR, vente 4 138 USD à 0,0001	18 janv. 2024	113
Achat 398 GBP, vente 665 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	7
Achat 56 776 526 IDR, vente 3 612 USD à 0,0001	18 janv. 2024	102
Achat 56 794 584 IDR, vente 3 612 USD à 0,0001	18 janv. 2024	103
Achat 1 655 CAD, vente 1 220 USD à 1,3247	18 janv. 2024	39
Achat 1 261 GBP, vente 2 108 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	22
Achat 1 087 743 COP, vente 250 USD à 0,0003	18 janv. 2024	39
Achat 112 311 JPY, vente 1 039 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	20
Achat 1 090 205 COP, vente 251 USD à 0,0003	18 janv. 2024	39
Achat 1 646 CAD, vente 1 213 USD à 1,3247	18 janv. 2024	40
Achat 6 986 MXN, vente 523 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	21
Achat 26 244 JPY, vente 243 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	5
Achat 6 307 461 COP, vente 1 442 USD à 0,0003	18 janv. 2024	238
Achat 363 GBP, vente 602 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	11
Achat 53 316 PLN, vente 11 792 EUR à 0,3366	18 janv. 2024	686
Achat 626 EUR, vente 902 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	15
Achat 3 112 CAD, vente 2 288 USD à 1,3247	18 janv. 2024	81
Achat 3 175 642 COP, vente 728 USD à 0,0003	18 janv. 2024	117
Achat 2 100 119 COP, vente 486 USD à 0,0003	18 janv. 2024	72
Achat 2 784 447 COP, vente 644 USD à 0,0003	18 janv. 2024	95
Achat 1 227 MXN, vente 92 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	4
Achat 1 283 CAD, vente 936 USD à 1,3247	18 janv. 2024	43
Achat 3 368 MXN, vente 249 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	14
Achat 2 283 CAD, vente 1 666 USD à 1,3247	18 janv. 2024	75
Achat 50 GBP, vente 83 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	1
Achat 28 622 JPY, vente 266 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	5
Achat 119 EUR, vente 173 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	1
Achat 1 505 CAD, vente 1 100 USD à 1,3247	18 janv. 2024	48
Achat 386 GBP, vente 645 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	6
Achat 597 EUR, vente 871 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	2
Achat 36 692 983 COP, vente 8 510 USD à 0,0003	18 janv. 2024	1 217
Achat 789 GBP, vente 1 316 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	17
Achat 5 072 MXN, vente 378 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	17
Achat 209 GBP, vente 351 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	2
Achat 3 324 CAD, vente 2 408 USD à 1,3247	18 janv. 2024	134
Achat 994 CAD, vente 16 671 CZK à 0,0592	18 janv. 2024	7
Achat 779 GBP, vente 1 310 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	6
Achat 1 827 463 JPY, vente 12 400 USD à 0,0094	18 janv. 2024	797
Achat 1 574 330 CLP, vente 1 725 USD à 0,0015	18 janv. 2024	80
Achat 3 939 057 CLP, vente 4 312 USD à 0,0015	18 janv. 2024	204

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 3 144 520 CLP, vente 3 450 USD à 0,0015	18 janv. 2024	153
Achat 1 568 243 CLP, vente 1 716 USD à 0,0015	18 janv. 2024	83
Achat 427 GBP, vente 718 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	4
Achat 1 470 CAD, vente 1 004 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	1
Achat 340 GBP, vente 572 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	1
Achat 30 704 CAD, vente 22 320 USD à 1,3247	18 janv. 2024	1 137
Achat 2 557 CAD, vente 1 855 USD à 1,3247	18 janv. 2024	100
Achat 117 683 JPY, vente 1 091 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	19
Achat 97 237 441 IDR, vente 6 187 USD à 0,0001	18 janv. 2024	173
Achat 2 382 CAD, vente 1 619 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	13
Achat 81 774 969 IDR, vente 5 204 USD à 0,0001	18 janv. 2024	144
Achat 1 719 CAD, vente 1 257 USD à 1,3247	18 janv. 2024	54
Achat 2 779 CAD, vente 2 039 USD à 1,3247	18 janv. 2024	79
Achat 130 004 JPY, vente 1 200 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	26
Achat 1 663 CAD, vente 1 131 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	9
Achat 534 GBP, vente 901 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	–
Achat 1 496 CAD, vente 20 303 ZAR à 0,0723	18 janv. 2024	28
Achat 74 911 JPY, vente 691 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	16
Achat 44 304 CAD, vente 30 000 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	396
Achat 41 300 JPY, vente 381 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	9
Achat 2 178 CAD, vente 1 473 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	22
Achat 84 923 CNH, vente 11 692 USD à 0,1862	18 janv. 2024	323
Achat 1 690 CAD, vente 1 000 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	2
Achat 79 900 CNH, vente 10 999 USD à 0,1862	18 janv. 2024	304
Achat 25 929 EUR, vente 28 050 USD à 1,4636	18 janv. 2024	792
Achat 5 262 834 CLP, vente 5 764 USD à 0,0015	18 janv. 2024	268
Achat 9 166 GBP, vente 10 500 EUR à 1,6887	18 janv. 2024	110
Achat 22 010 JPY, vente 202 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	6
Achat 23 406 PLN, vente 5 294 EUR à 0,3366	18 janv. 2024	130
Achat 16 777 PLN, vente 3 797 EUR à 0,3366	18 janv. 2024	90
Achat 1 955 CAD, vente 1 431 USD à 1,3247	18 janv. 2024	60
Achat 23 786 TWD, vente 754 USD à 0,0435	18 janv. 2024	38
Achat 79 361 JPY, vente 729 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	19
Achat 1 592 CAD, vente 20 243 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	18
Achat 35 272 TWD, vente 1 119 USD à 0,0435	18 janv. 2024	55
Achat 131 028 TWD, vente 4 158 USD à 0,0435	18 janv. 2024	198
Achat 120 065 TWD, vente 3 805 USD à 0,0435	18 janv. 2024	188
Achat 23 770 TWD, vente 754 USD à 0,0435	18 janv. 2024	37
Achat 23 764 TWD, vente 754 USD à 0,0435	18 janv. 2024	37
Achat 2 408 CAD, vente 1 611 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	50
Achat 64 575 JPY, vente 598 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	11
Achat 10 459 CAD, vente 7 000 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	213
Achat 71 167 JPY, vente 665 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	7
Achat 143 314 JPY, vente 1 329 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	22
Achat 3 573 USD, vente 3 144 133 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	11
Achat 21 019 JPY, vente 196 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	3
Achat 2 338 USD, vente 2 053 400 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	13
Achat 1 870 USD, vente 1 638 756 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	16
Achat 3 740 USD, vente 3 269 470 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	44
Achat 1 381 CAD, vente 923 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	31
Achat 108 984 ZAR, vente 5 777 USD à 0,0723	18 janv. 2024	226
Achat 1 508 CAD, vente 878 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	26
Achat 43 496 ZAR, vente 2 311 USD à 0,0723	18 janv. 2024	83
Achat 51 563 ZAR, vente 2 743 USD à 0,0723	18 janv. 2024	94
Achat 1 278 CAD, vente 933 USD à 1,3247	18 janv. 2024	42
Achat 110 405 ZAR, vente 7 926 CAD à 0,0723	18 janv. 2024	55
Achat 1 472 CAD, vente 984 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	32



FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES MONDIALES BLUEBAY (CANADA)

Le 31 décembre 2023

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 1 231 CAD, vente 716 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	22
Achat 7 458 CAD, vente 5 000 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	139
Achat 209 794 JPY, vente 1 420 USD à 0,0094	18 janv. 2024	97
Achat 28 619 JPY, vente 265 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	5
Achat 4 472 CAD, vente 3 000 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	81
Achat 7 745 CAD, vente 5 710 USD à 1,3247	18 janv. 2024	181
Achat 54 851 JPY, vente 509 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	8
Achat 2 813 CAD, vente 2 073 USD à 1,3247	18 janv. 2024	67
Achat 223 007 JPY, vente 2 063 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	39
Achat 1 629 CAD, vente 1 198 USD à 1,3247	18 janv. 2024	42
Achat 2 092 CAD, vente 1 426 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	5
Achat 1 169 CAD, vente 684 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	14
Achat 5 044 CHF, vente 5 350 EUR à 1,5784	18 janv. 2024	131
Achat 942 CAD, vente 549 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	15
Achat 2 750 CAD, vente 1 867 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	17
Achat 65 624 JPY, vente 609 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	10
Achat 1 650 CAD, vente 1 125 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	4
Achat 3 408 CAD, vente 360 202 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	13
Achat 3 368 CAD, vente 356 010 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	13
Achat 85 122 JPY, vente 800 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	2
Achat 142 976 JPY, vente 1 340 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	8
Achat 45 642 315 COP, vente 11 460 USD à 0,0003	18 janv. 2024	355
Achat 4 301 CAD, vente 2 932 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	9
Achat 2 478 CAD, vente 1 852 USD à 1,3247	18 janv. 2024	25
Achat 4 353 729 HUF, vente 11 290 EUR à 0,0038	18 janv. 2024	52
Achat 837 CAD, vente 11 552 ZAR à 0,0723	18 janv. 2024	1
Achat 745 EUR, vente 1 087 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	3
Achat 12 312 CAD, vente 158 150 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	17
Achat 213 969 JPY, vente 2 000 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	17
Achat 564 GBP, vente 952 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	1
Achat 945 EUR, vente 1 379 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	3
Achat 25 239 CAD, vente 324 600 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	4
Achat 109 935 JPY, vente 1 034 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	2
Achat 999 CAD, vente 749 USD à 1,3247	18 janv. 2024	6
Achat 192 GBP, vente 323 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	1
Achat 52 976 JPY, vente 499 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	1
Achat 1 409 CAD, vente 18 069 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	4
Achat 22 545 JPY, vente 212 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	1
		28 688

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 3 584 EUR, vente 1 414 786 HUF à 1,4635	17 janv. 2024	(143)
Achat 3 422 EUR, vente 1 352 687 HUF à 1,4635	17 janv. 2024	(143)
Achat 1 947 CAD, vente 1 177 GBP à 1,6887	17 janv. 2024	(40)
Achat 1 826 EUR, vente 723 076 HUF à 1,4635	17 janv. 2024	(82)
Achat 3 464 CAD, vente 2 406 EUR à 1,4635	17 janv. 2024	(57)
Achat 1 970 EUR, vente 780 228 HUF à 1,4635	17 janv. 2024	(88)
Achat 1 693 USD, vente 2 316 CAD à 1,3247	17 janv. 2024	(73)
Achat 40 469 EUR, vente 35 170 GBP à 1,4636	18 janv. 2024	(161)
Achat 1 473 USD, vente 2 024 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(74)
Achat 7 224 CAD, vente 5 000 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(95)
Achat 7 850 USD, vente 144 049 MXN à 1,3247	18 janv. 2024	(800)
Achat 55 016 USD, vente 52 108 EUR à 1,3247	18 janv. 2024	(3 386)
Achat 7 829 USD, vente 144 049 MXN à 1,3247	18 janv. 2024	(829)
Achat 1 606 CAD, vente 171 158 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(7)
Achat 5 350 EUR, vente 2 116 193 HUF à 1,4636	18 janv. 2024	(227)

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 22 888 CAD, vente 326 298 ZAR à 0,0723	18 janv. 2024	(700)
Achat 407 706 CAD, vente 280 909 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(3 425)
Achat 5 711 USD, vente 25 759 767 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(1 203)
Achat 471 861 CAD, vente 325 100 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(3 948)
Achat 11 486 USD, vente 83 590 CNH à 1,3247	18 janv. 2024	(347)
Achat 5 030 CAD, vente 538 953 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(50)
Achat 11 481 USD, vente 83 590 CNH à 1,3247	18 janv. 2024	(353)
Achat 50 134 CAD, vente 29 988 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	(506)
Achat 10 530 USD, vente 41 759 ILS à 1,3247	18 janv. 2024	(1 335)
Achat 1 786 USD, vente 2 435 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(70)
Achat 6 714 USD, vente 30 053 061 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(1 336)
Achat 68 729 CAD, vente 931 715 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	(3 704)
Achat 3 432 USD, vente 3 199 339 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	(258)
Achat 1 073 USD, vente 1 000 399 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	(81)
Achat 6 913 USD, vente 30 053 061 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(1 072)
Achat 1 962 CAD, vente 1 357 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(23)
Achat 1 537 CAD, vente 20 542 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	(60)
Achat 1 608 CAD, vente 1 111 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(17)
Achat 210 CAD, vente 2 809 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	(9)
Achat 1 862 CAD, vente 1 124 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	(35)
Achat 2 378 CAD, vente 1 653 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(41)
Achat 2 147 USD, vente 2 926 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(83)
Achat 1 482 CAD, vente 892 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	(24)
Achat 5 190 EUR, vente 2 044 186 HUF à 1,4636	18 janv. 2024	(187)
Achat 1 534 USD, vente 1 467 756 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	(173)
Achat 21 681 CAD, vente 15 000 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(273)
Achat 2 313 USD, vente 3 162 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(98)
Achat 1 266 CAD, vente 136 769 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(24)
Achat 131 CAD, vente 1 750 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	(6)
Achat 1 534 USD, vente 1 446 591 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	(141)
Achat 3 248 USD, vente 3 070 885 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	(309)
Achat 2 904 USD, vente 3 960 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(113)
Achat 3 351 CAD, vente 2 012 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	(46)
Achat 1 648 CAD, vente 178 326 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(33)
Achat 1 143 CAD, vente 787 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(9)
Achat 322 USD, vente 442 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(16)
Achat 2 238 CAD, vente 1 534 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(8)
Achat 1 228 CAD, vente 735 GBP à 1,6887	18 janv. 2024	(13)
Achat 1 280 CAD, vente 877 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	(3)
Achat 1 502 USD, vente 2 072 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(82)
Achat 1 132 CAD, vente 121 136 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(10)
Achat 4 669 USD, vente 88 863 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(240)
Achat 864 EUR, vente 1 266 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(2)
Achat 1 751 USD, vente 33 372 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(93)
Achat 584 USD, vente 11 112 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(30)
Achat 584 USD, vente 11 112 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(30)
Achat 590 USD, vente 11 206 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(29)
Achat 590 USD, vente 11 217 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(30)
Achat 590 USD, vente 11 206 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(29)
Achat 590 USD, vente 11 207 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(29)
Achat 590 USD, vente 11 201 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(29)
Achat 676 USD, vente 12 826 ZAR à 1,3247	18 janv. 2024	(32)
Achat 3 455 USD, vente 14 370 839 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(315)
Achat 2 799 USD, vente 11 629 360 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(252)
Achat 4 948 USD, vente 20 576 377 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(450)
Achat 22 400 USD, vente 3 323 578 JPY à 1,3247	18 janv. 2024	(1 650)
Achat 514 USD, vente 712 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(32)



ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 754 USD, vente 1 045 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(46)
Achat 1 508 CAD, vente 162 143 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(21)
Achat 353 EUR, vente 519 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(4)
Achat 1 329 GBP, vente 2 247 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(3)
Achat 1 490 GBP, vente 2 518 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(3)
Achat 1 624 CAD, vente 21 067 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	(14)
Achat 92 EUR, vente 135 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(1)
Achat 851 USD, vente 1 169 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(41)
Achat 912 EUR, vente 1 344 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(10)
Achat 124 GBP, vente 210 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	–
Achat 887 EUR, vente 1 309 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(11)
Achat 1 788 ZAR, vente 131 CAD à 0,0723	18 janv. 2024	(2)
Achat 608 USD, vente 839 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(34)
Achat 109 EUR, vente 161 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(2)
Achat 70 GBP, vente 118 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(1)
Achat 119 USD, vente 164 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(7)
Achat 1 533 GBP, vente 2 606 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(19)
Achat 552 USD, vente 756 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(25)
Achat 295 EUR, vente 441 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(9)
Achat 3 401 USD, vente 3 007 135 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	(11)
Achat 165 GBP, vente 282 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(4)
Achat 2 780 USD, vente 2 470 935 CLP à 1,3247	18 janv. 2024	(29)
Achat 10 320 EUR, vente 45 048 PLN à 1,4636	18 janv. 2024	(58)
Achat 103 EUR, vente 155 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(4)
Achat 1 208 MXN, vente 96 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	(2)
Achat 204 GBP, vente 350 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(6)
Achat 163 EUR, vente 243 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(6)
Achat 7 265 EUR, vente 31 862 PLN à 1,4636	18 janv. 2024	(91)
Achat 1 496 MXN, vente 119 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	(2)
Achat 196 144 MXN, vente 15 503 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	(254)
Achat 1 538 EUR, vente 6 754 PLN à 1,4636	18 janv. 2024	(23)
Achat 1 768 EUR, vente 7 765 PLN à 1,4636	18 janv. 2024	(26)
Achat 165 EUR, vente 144 GBP à 1,4636	18 janv. 2024	(1)
Achat 2 421 CAD, vente 262 285 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(51)
Achat 2 219 MXN, vente 176 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	(3)
Achat 358 USD, vente 488 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(13)
Achat 5 545 USD, vente 85 755 515 IDR à 1,3247	18 janv. 2024	(35)
Achat 346 GBP, vente 595 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(11)
Achat 5 894 USD, vente 91 115 094 IDR à 1,3247	18 janv. 2024	(34)
Achat 3 447 USD, vente 53 346 209 IDR à 1,3247	18 janv. 2024	(26)
Achat 2 622 USD, vente 40 571 559 IDR à 1,3247	18 janv. 2024	(18)
Achat 5 545 USD, vente 85 700 069 IDR à 1,3247	18 janv. 2024	(30)
Achat 588 EUR, vente 878 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(18)
Achat 549 GBP, vente 947 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(20)
Achat 2 559 USD, vente 10 431 559 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(161)
Achat 1 241 CAD, vente 16 018 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	(5)
Achat 669 GBP, vente 1 148 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(19)
Achat 3 172 USD, vente 12 956 912 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(210)
Achat 15 810 EUR, vente 15 037 CHF à 1,4636	18 janv. 2024	(595)
Achat 204 USD, vente 275 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(5)
Achat 4 764 MXN, vente 371 CAD à 0,0777	18 janv. 2024	–
Achat 755 EUR, vente 1 108 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(4)
Achat 3 331 USD, vente 13 585 849 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(213)
Achat 5 432 USD, vente 7 372 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(177)
Achat 5 432 USD, vente 7 374 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(179)
Achat 1 104 EUR, vente 1 618 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(3)
Achat 2 260 USD, vente 9 173 031 COP à 1,3247	18 janv. 2024	(129)

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 1 674 GBP, vente 2 859 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(33)
Achat 67 125 JPY, vente 634 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	–
Achat 287 GBP, vente 490 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(6)
Achat 1 200 GBP, vente 2 049 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(22)
Achat 25 000 EUR, vente 36 640 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(50)
Achat 1 358 CAD, vente 145 578 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(14)
Achat 135 GBP, vente 229 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(2)
Achat 361 USD, vente 489 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(12)
Achat 1 251 GBP, vente 2 138 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(26)
Achat 110 551 JPY, vente 1 053 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	(11)
Achat 11 543 GBP, vente 13 410 EUR à 1,6887	18 janv. 2024	(135)
Achat 326 EUR, vente 480 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(4)
Achat 146 GBP, vente 249 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(3)
Achat 30 000 USD, vente 40 119 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(379)
Achat 12 000 EUR, vente 17 625 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(62)
Achat 56 061 JPY, vente 533 CAD à 0,0094	18 janv. 2024	(4)
Achat 37 742 CAD, vente 490 000 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	(352)
Achat 23 859 CAD, vente 332 715 ZAR à 0,0723	18 janv. 2024	(193)
Achat 1 131 GBP, vente 1 912 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(2)
Achat 5 632 CAD, vente 73 067 MXN à 0,0777	18 janv. 2024	(49)
Achat 180 USD, vente 241 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(2)
Achat 2 786 CAD, vente 1 904 EUR à 1,4636	18 janv. 2024	–
Achat 12 725 USD, vente 1 828 504 JPY à 1,3247	18 janv. 2024	(376)
Achat 20 000 EUR, vente 29 296 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(24)
Achat 511 USD, vente 681 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(4)
Achat 855 GBP, vente 1 445 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(1)
Achat 8 040 EUR, vente 11 796 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(28)
Achat 16 250 EUR, vente 23 789 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(5)
Achat 309 GBP, vente 523 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	(1)
Achat 1 228 USD, vente 1 630 CAD à 1,3247	18 janv. 2024	(3)
Achat 1 444 CAD, vente 155 403 JPY à 0,0094	18 janv. 2024	(22)
Achat 156 EUR, vente 229 CAD à 1,4636	18 janv. 2024	(1)
Achat 535 GBP, vente 903 CAD à 1,6887	18 janv. 2024	–
		(34 256)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		(5 568)

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.



Le 31 décembre 2023

ANNEXE C

Swaps sur défaillance

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Valeo SE, 3,250 %, 22 janv. 2024, EUR	4 700	EUR	À verser	1,00	20 déc. 2028	BNP Paribas S.A. London	A+	510	364	–
Gain latent								510	364	–

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Avnet Inc., 3,000 %, 15 mai 2031	5 220	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Citibank NA London	A+	272	(38)	–
Bertelsmann SE & Co. KGaA, 1,125 %, 25 avr. 2026, EUR	9 490	EUR	À verser	1,00	20 déc. 2028	BNP Paribas S.A. London	A+	(397)	(374)	–
British Telecommunications Plc., 5,750 %, 7 déc. 2028, GBP	9 390	EUR	À verser	1,00	20 déc. 2028	BNP Paribas S.A. London	A+	34	(156)	–
Eastman Chemical Co., 7,600 %, 1 ^{er} févr. 2027	13 640	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	BNP Paribas S.A. London	A+	129	(262)	–
Indice Markit CDX North America High Yield Index	14 256	USD	À verser	5,00	20 déc. 2028	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(173)	(1 102)	(0,1)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	278 147	USD	À verser	1,00	20 déc. 2028	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(5 364)	(7 149)	(0,5)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	243 315	USD	À verser	1,00	20 déc. 2028	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(4 709)	(6 254)	(0,4)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	91 884	USD	À verser	1,00	20 déc. 2028	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 772)	(2 362)	(0,2)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	78 470	USD	À verser	1,00	20 déc. 2028	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 508)	(2 017)	(0,1)
Indice Markit iTraxx Europe Crossover Index	25 164	EUR	À verser	5,00	20 déc. 2028	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 266)	(2 932)	(0,2)
Indice Markit iTraxx Europe Crossover Index	12 870	EUR	À verser	5,00	20 déc. 2028	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(600)	(1 500)	(0,1)
Indice Markit iTraxx Europe Index	117 600	EUR	À verser	1,00	20 déc. 2028	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 940)	(3 341)	(0,2)
Marks & Spencer Plc., 4,250 %, 8 déc. 2023, GBP	4 100	EUR	À verser	1,00	20 déc. 2028	Citibank NA London	A+	169	(6)	–
Peugeot S.A., 2,000 %, 20 mars 2025, EUR	4 900	EUR	À verser	5,00	20 déc. 2028	Citibank NA London	A+	(1 082)	(1 256)	(0,1)
WPP Finance S.A., 2,250 %, 22 sept. 2026, EUR	9 490	EUR	À verser	1,00	20 déc. 2028	Citibank NA London	A+	(51)	(175)	–
Perte latente								(18 258)	(28 924)	(1,9)
TOTAL DES SWAPS SUR DÉFAILLANCE								(17 748)	(28 560)	(1,9)



Le 31 décembre 2023

ANNEXE D

Swaps de taux d'intérêt

Taux variable de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux variable	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Plus-value latente (\$)	% de l'actif net
Acceptations bancaires canadiennes à 3 mois	206 000	CAD	À verser	4,72	19 oct. 2025	Morgan Stanley & Company LLC	A+	2 650	0,2

Plus-value latente

2 650 0,2

Taux variable de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux variable	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Moins-value latente (\$)	% de l'actif net
Acceptations bancaires canadiennes à 3 mois	46 000	CAD	À recevoir	3,83	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(2 966)	(0,2)
Euribor, 6 mois	89 200	EUR	À recevoir	3,86	19 oct. 2025	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(2 130)	(0,1)
Euribor, 6 mois	76 310	EUR	À recevoir	3,07	8 déc. 2025	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(464)	–
Euribor, 6 mois	74 690	EUR	À recevoir	3,06	8 déc. 2025	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(443)	–
Euribor, 6 mois	172 000	EUR	À recevoir	3,47	19 oct. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(8 875)	(0,6)
Euribor, 6 mois	46 000	EUR	À recevoir	3,25	19 oct. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 841)	(0,1)
Euribor, 6 mois	42 400	EUR	À recevoir	3,17	19 oct. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 549)	(0,1)
Euribor, 6 mois	8 200	EUR	À recevoir	3,19	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(722)	–
Euribor, 6 mois	16 400	EUR	À recevoir	3,18	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 435)	(0,1)
Euribor, 6 mois	16 400	EUR	À recevoir	3,18	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 435)	(0,1)
Euribor, 6 mois	38 000	EUR	À recevoir	3,18	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(3 326)	(0,2)
Euribor, 6 mois	111 000	EUR	À recevoir	3,19	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(9 772)	(0,6)
Euribor, 6 mois	23 000	EUR	À recevoir	3,20	19 oct. 2038	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(2 647)	(0,2)
Taux d'intérêt de référence SONIA	104 400	GBP	À recevoir	4,20	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(13 258)	(0,9)
Swap de devises taux TONA (JPY)/taux SOFR à douze mois (USD)	22 000 000	JPY	À recevoir	1,12	30 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(5 494)	(0,4)

Moins-value latente

(56 357) (3,6)



États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	1 402 474 \$	1 158 233 \$
Trésorerie	33 883	125 832
Souscriptions à recevoir	94	–
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	1 623	12 227
Marge à recevoir	195 928	95 894
Gain latent sur les contrats de change	28 688	13 276
Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts	3 014	4 413
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	24 267	12 395
TOTAL DE L'ACTIF	1 689 971	1 422 270
PASSIF		
Rachats à payer	4	11
Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts	85 281	6 663
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	12 373	197
Perte latente sur les contrats de change	34 256	52 711
Créditeurs et charges à payer	102	91
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	132 016	59 673
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	1 557 955 \$	1 362 597 \$
Placements, au coût	1 361 573 \$	1 231 191 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	579 \$	664 \$
SÉRIE F	39 602 \$	39 310 \$
SÉRIE O	1 517 774 \$	1 322 623 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	8,87 \$	8,82 \$
SÉRIE F	8,93 \$	8,85 \$
SÉRIE O	9,00 \$	8,88 \$

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Intérêts à distribuer	68 696 \$	25 681 \$
Charges d'intérêts	(26 835)	(5 881)
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	(30 061)	166 918
Gain (perte) net réalisé sur les placements	(2 795)	(56 326)
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	67 709	(75 518)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	76 714	54 874
Autres revenus (pertes)	–	(42)
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(428)	5 687
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	(428)	5 645
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	76 286	60 519
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	305	365
Frais d'administration	733	546
Frais liés au Comité d'examen indépendant	2	2
TPS/TVH	112	96
Coûts de transactions	3	–
TOTAL DES CHARGES	1 155	1 009
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	75 131 \$	59 510 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	23 \$	25 \$
SÉRIE F	1 608 \$	1 706 \$
SÉRIE O	73 500 \$	57 779 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,29 \$	0,21 \$
SÉRIE F	0,37 \$	0,34 \$
SÉRIE O	0,46 \$	0,51 \$



Tableaux des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	75 131 \$	59 510 \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU		
RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES)		
DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Amortissement des primes et des escomptes	(327)	(249)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	2 795	56 326
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	(67 709)	75 518
(Augmentation) diminution des débiteurs	(1 268)	(15 365)
Augmentation (diminution) des créditeurs	12 187	(7 905)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	(100 034)	5 057
Coût des placements acquis*	(1 679 345)	(1 084 516)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	1 546 495	864 730
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES		
LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(212 075)	(46 894)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	162 084	173 467
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(41 751)	(80 561)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(207)	(675)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES		
LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	120 126 \$	92 231 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	(91 949)	45 337
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	125 832	80 495
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE)		
À LA CLÔTURE	33 883 \$	125 832 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	29 075 \$	16 281 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	— \$	— \$

* Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

[‡] Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série F		Série O		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	664 \$	1 277 \$	39 310 \$	31 799 \$	1 322 623 \$	930 919 \$	1 362 597 \$	963 995 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	23	25	1 608	1 706	73 500	57 779	75 131	59 510
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	134	277	16 020	47 677	146 126	372 379	162 280	420 333
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	17	145	1 072	6 322	54 175	158 775	55 264	165 242
Rachat de parts rachetables	(240)	(905)	(17 131)	(41 207)	(24 475)	(38 454)	(41 846)	(80 566)
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS								
SUR LES PARTS RACHETABLES	(89)	(483)	(39)	12 792	175 826	492 700	175 698	505 009
Distributions tirées du revenu net	(19)	(155)	(1 277)	(6 987)	(54 175)	(158 775)	(55 471)	(165 917)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX								
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(19)	(155)	(1 277)	(6 987)	(54 175)	(158 775)	(55 471)	(165 917)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(85)	(613)	292	7 511	195 151	391 704	195 358	398 602
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	579 \$	664 \$	39 602 \$	39 310 \$	1 517 774 \$	1 322 623 \$	1 557 955 \$	1 362 597 \$



Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir un rendement global composé d'un revenu d'intérêts et d'une croissance modérée du capital.

Puisque le fonds est considéré comme un fonds de placement alternatif selon le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (Règlement 81-102), celui-ci n'est pas assujéti à certaines restrictions sur les placements du Règlement 81-102 qui limitent la capacité des fonds communs de placement traditionnels (autres que les fonds de placement alternatifs) à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le fonds est autorisé à emprunter des capitaux, jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative, pour les affecter à des placements, à vendre, jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative, des titres à découvert (le niveau combiné des emprunts et des ventes à découvert est plafonné à un total de 50 %) et à employer un effet de levier jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	31 décembre 2023	31 décembre 2022
AAA	4,5	29,6
AA	4,2	4,5
A	12,8	9,6
BBB	67,4	40,4
BB	11,1	15,0
Sans notation	–	0,9
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	31 décembre 2023	31 décembre 2022
États-Unis	15,1	12,3
France	13,4	7,9
Mexique	11,1	3,9
Pays-Bas	7,4	6,1
Allemagne	5,3	6,4
Roumanie	4,9	3,2
Royaume-Uni	4,7	3,2
Canada	4,0	24,7
Italie	3,7	4,2
Espagne	3,3	1,2
Suisse	2,8	3,0
Afrique du Sud	2,5	3,4
Irlande	1,4	1,4
Japon	0,8	1,7
Autres pays	9,7	2,5
Trésorerie/Autres	9,9	14,9
Total	100,0	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	12,4	32,1
1 an à 5 ans	16,5	19,1
5 ans à 10 ans	36,8	17,2
Plus de 10 ans	34,3	31,6
Total	100,0	100,0

En date du 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 1,6 % (1,3 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.



Risque d'effet de levier

Puisque le fonds est considéré comme un fonds de placement alternatif selon le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (Règlement 81-102), celui-ci n'est pas assujéti à certaines restrictions sur les placements du Règlement 81-102 qui limitent la capacité des fonds communs de placement traditionnels (autres que les fonds de placement alternatifs) à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Il peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que dans un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds communs de placement traditionnels. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément aux restrictions sur les placements visant les fonds communs de placement alternatifs énoncées dans le Règlement 81-102, l'exposition brute globale du fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des dettes en circulation régies par des accords de prêt; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert de titres; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés visés, à l'exception des positions en dérivés visés utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

Pour la période close le 31 décembre 2023, l'exposition globale du fonds variait entre 78 % et 234 % de sa valeur liquidative. L'exposition a fluctué au cours de l'exercice, essentiellement sous l'effet des achats et ventes des positions dans des contrats à terme de gré à gré du fonds, ces placements accroissant l'utilisation de l'effet de levier du fonds jusqu'à leur date de règlement, où l'effet contraire est observé. Le bas de la fourchette a été atteint en septembre, après la reconduction de contrats à terme de gré à gré, tandis que le haut de la fourchette a été atteint en juillet 2023,

lorsque la stratégie du fonds imposait une utilisation accrue de l'effet de levier pour atteindre les objectifs de rapport risque-rendement. L'effet de levier était constitué de positions dans des contrats à terme de gré à gré, des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur défaillance et des contrats à terme normalisés.

Pour la période close le 31 décembre 2022, l'exposition globale du fonds variait entre 75 % et 251 % de sa valeur liquidative. L'exposition a fluctué au cours de l'exercice, essentiellement sous l'effet des achats et ventes des positions dans des contrats à terme de gré à gré du fonds, ces placements accroissant l'utilisation de l'effet de levier du fonds jusqu'à leur date de règlement, où l'effet contraire est observé. Le bas de la fourchette a été atteint en janvier, après la reconduction de contrats à terme de gré à gré, tandis que le haut de la fourchette a été atteint en avril 2022, lorsque la stratégie du fonds imposait une utilisation accrue de l'effet de levier pour atteindre les objectifs de rapport risque-rendement. L'effet de levier était constitué de positions dans des contrats à terme de gré à gré, des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur défaillance et des contrats à terme normalisés.

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Puisque le risque de change que comporte le fonds est couvert au moyen de contrats de change, le fonds est peu sensible aux variations des taux de change.

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2023 et 2022.

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe				
et titres de créance	–	1 402 474	–	1 402 474
Placements à court terme	–	–	–	–
Instruments dérivés – actifs	1 623	31 702	–	33 325
Instruments dérivés – passifs	(12 373)	(119 537)	–	(131 910)
Total des instruments				
financiers	(10 750)	1 314 639	–	1 303 889
% du total du portefeuille	(0,8)	100,8	–	100,0



Le 31 décembre 2023

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	1 158 233	–	1 158 233
Placements à court terme	–	–	–	–
Instruments dérivés – actifs	12 227	17 689	–	29 916
Instruments dérivés – passifs	(197)	(59 374)	–	(59 571)
Total des instruments financiers	12 030	1 116 548	–	1 128 578
% du total du portefeuille	1,1	98,9	–	100,0

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,50 %	0,05 %
Série F	0,75 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,05 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Nombre de parts détenues		
Série A	124	121
Série F	127	123
Série O	124	119
Valeur des parts	3	3

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2023	
Pertes en capital	80 560
Pertes autres qu'en capital	–

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	75	131
Nombre de parts émises	15	29
Nombre de parts réinvesties	2	16
Nombre de parts rachetées	(27)	(101)
Nombre de parts à la clôture	65	75

Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	4 444	3 241
Nombre de parts émises	1 796	4 970
Nombre de parts réinvesties	121	700
Nombre de parts rachetées	(1 929)	(4 467)
Nombre de parts à la clôture	4 432	4 444

Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	148 914	94 537
Nombre de parts émises	16 214	41 008
Nombre de parts réinvesties	6 096	17 650
Nombre de parts rachetées	(2 713)	(4 281)
Nombre de parts à la clôture	168 511	148 914

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	3	100	–	–
Commissions des courtiers liés*	–	–	–	–
Ententes sur les commissions [†]	–	–	–	–

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

[†] Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.



Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Fonds d'obligations à long terme de base plus		
Phillips, Hager & North	18,9	15,0
Fonds multistratégie alpha RBC	1,7	2,5
Portefeuille équilibré sélect RBC	29,8	31,7
Portefeuille prudence sélect RBC	25,4	27,6
Portefeuille prudence élevée sélect RBC	10,9	12,0
Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC	2,0	–
Total	88,7	88,8

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

31 décembre 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	31 702	(119 537)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	31 702	(119 537)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(17 032)	17 032
Montant donné (reçu) en garantie	–	81 233
Montant net	14 670	(21 272)

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	22 219	(63 904)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	22 219	(63 904)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(13 982)	13 982
Montant donné (reçu) en garantie	–	4 702
Montant net	8 237	(45 220)

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 7 mars 2024.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, demander le rachat au comptant de leurs parts de série FNB à un prix de rachat correspondant à 95 % de la valeur liquidative par part de série FNB à la date d'évaluation suivant la date de réception de la demande de

rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Exercice

Les états de la situation financière sont arrêtés aux 31 décembre 2023 et 2022, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les fonds établis au cours de l'un de ces exercices, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 31 décembre de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs

financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement

de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds

sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou

commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débiteures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon

de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du

fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	JPY – Yen japonais
BRL – Real brésilien	KRW – Won sud-coréen
CAD – Dollar canadien	MXN – Peso mexicain
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CLP – Peso chilien	NOK – Couronne norvégienne
CNH/CNY – Renminbi chinois	NZD – Dollar néo-zélandais
COP – Peso colombien	PEN – Nouveau sol péruvien
CZK – Couronne tchèque	PHP – Peso philippin
DKK – Couronne danoise	PLN – Zloty polonais
DOP – Peso dominicain	RON – Leu roumain
EGP – Livre égyptienne	RSD – Dinar serbe
EUR – Euro	SEK – Couronne suédoise
GBP – Livre sterling	SGD – Dollar de Singapour
HKD – Dollar de Hong Kong	THB – Baht thaïlandais
HUF – Forint hongrois	TRY – Nouvelle livre turque
IDR – Rupiah indonésienne	TWD – Nouveau dollar taïwanais
ILS – Nouveau shekel israélien	USD – Dollar américain
INR – Roupie indienne	UYU – Peso uruguayen
	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les

valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste

avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser

50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les

autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie
investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)	Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC	Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC	Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North	Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :	Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)	Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)	Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)	Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)	Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)	Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*	Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)	Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
	Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
	Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
	Fonds d'actions mondiales RBC
	Fonds d'actions mondiales Vision RBC
	Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
	Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
	Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
	Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations alternatives mondiales

BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le
sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres
asiatiques du fonds)

Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques
du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC
(pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres
asiatiques du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC
(pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC

Fonds d'actions chinoises RBC

Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et
comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur
liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire
paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de
gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la
province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis
par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le
fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des
fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire
paie des honoraires au fiduciaire à même les frais
d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements
en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et
PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs
de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent
une commission de suivi en fonction de la valeur totale des
parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de
série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le
gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les
frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison
de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres
des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts
des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent
également les ordres et établissent les relevés de compte. Le
gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la
tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui
lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de
courtage standard aux taux du marché avec des parties
liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc.,
RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited,
NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de
prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres
du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé
entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour
le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la
Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui
ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables,
les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes
du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un
courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant
le placement des titres en question et la période de
60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres
auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de
créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les
ventes d'actions, de titres de créance ou de créances
hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi
à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Honoraires d'audit

Les frais payés ou à payer par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau de PwC se sont élevés à 1 838 066 \$ pour des services d'audit liés à des FNB et des fonds communs de placement offerts au public et gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. dont la clôture de l'exercice est le 30 septembre 2023 ou le 31 décembre 2023. Les frais pour d'autres services se sont établis à 987 091 \$.